

## Établir et changer le pouvoir dans l'activité: l'expérience des «gilets jaunes»

Jean-Marie Barbier, professeur des universités en sciences de l'éducation/formation des adultes

Publié le 8 janvier 2019 – Mis à jour le 22 janvier 2019

En posant de façon directe la question du pouvoir à la fois dans les sphères fiscales, économiques/sociales (pouvoir d'achat), et politiques, le mouvement des « gilets jaunes » (GJ) donne une extraordinaire actualité à l'interrogation la plus durable qui soit : comment s'établissent les rapports de pouvoir ? Comment perdurent-ils malgré les multiples contradictions qu'ils génèrent ? Comment se transforment-ils ?



**Une extraordinaire actualité**

Une interprétation facile peut consister bien sûr à mettre en cause simplement les mécanismes de domination et à faire du pouvoir un attribut des dominants en opposition au « peuple ». L'histoire montre de façon constante que ce populisme-là n'aboutit le plus souvent qu'à une substitution des acteurs dans les places, et en rien à une transformation des rapports de place eux-mêmes.

Disjoindre dans les systèmes de pensée la question des rapports sociaux et la question du développement de l'activité, de ce qu'elle produit et avec qui peut conduire à la reproduction des rapports sociaux dénoncés. Le pouvoir n'est pas d'abord un attribut dont seraient détenteurs les riches et les puissants. Il n'est pas extérieur à l'activité, il s'établit et se transforme dans l'activité elle-même. C'est un rapport entre acteurs dans l'activité. Plus précisément, il est l'organisation même des engagements d'activité des uns et des autres. Et pour pouvoir les changer, il convient de connaître la dynamique de leur établissement/transformation.

Dans le [cadre de cette problématique](#)), le présent texte se propose de contribuer à cette compréhension en s'efforçant notamment de poser/de répondre à cinq questions :

Comment peut-on reconnaître les rapports de pouvoir-en-acte dans les interactions humaines ?

Quels principaux enjeux sont attachés à ces rapports de pouvoir ?

Qu'est-ce qui leur assure une certaine durabilité ?

Comment sont-ils mis en scène socialement ?

Comment se transforment-ils ?

## Le pouvoir se reconnaît dans le déclenchement de l'activité de l'autre

Les formes présentées comme nouvelles de l'emploi (auto entreprise, nouvelles activités liées au numérique, services à la personne, ubérisation), censées organiser un « nouveau monde », le montrent chaque jour davantage : elles ne changent rien à la distribution des rapports sociaux. Elles font apparaître des difficultés sociales nouvelles, présentes et exprimées dans les rangs des GJ.

Ces nouvelles formes d'emploi disent faire appel à l'initiative personnelle et à l'« autonomie » de chacun, et affichent comme valeur principale l'engagement d'activité du sujet lui-même ; mais à l'observation et à l'analyse, leur développement est en fait surtout lié à la recherche par les organisations d'économies sur la rémunération du travail.

La question qui se pose alors devient alors la suivante : n'est-on pas en train de passer d'un rapport social caractérisé par d'obligation d'activité auprès d'un employeur à un rapport social caractérisé par une *obligation* d'engagement personnel *dans l'activité* dans une situation qui reste contrôlée par d'autres.

Pour décrire ce phénomène on peut parler d'*injonction de subjectivité* : Il y a injonction de subjectivité lorsque la pression sociale ne s'exerce pas directement sur le contenu de l'activité elle-même mais plus efficacement encore sur l'engagement personnel dans l'activité.

Un certain nombre de décisions de droit récentes, ont permis, au-delà des habillages organisationnels, de reconnaître l'existence d'une relation de subordination assez proche de la situation de [contrat de travail](#). De la même façon, un certain nombre de services à la personne sont reconnus aujourd'hui comme de nouvelles formes de domesticité. Et les activités liées au numérique ont pour effet paradoxal d'augmenter l'intérêt accordé aux interactions humaines et à leur dissymétrie (contraintes de programmation, algorithmes, etc.) dans de nouveaux espaces d'activité.

Que l'on soit dans des formes anciennes ou nouvelles d'emploi/activité, l'exercice du pouvoir se reconnaît *dans la capacité de déclenchement de l'activité de l'autre*. Ce qu'on appelle la force ou la puissance n'est qu'une évaluation de cette capacité, qui peut connaître des variations. Cette caractéristique est présente aussi bien dans la vie quotidienne que dans la vie professionnelle et sociale. On la constate en fait dans tous les domaines : éducation, vie personnelle, vie intime, vie familiale, parcours professionnel, vie publique. Agir avec, sur ou pour autrui suppose des couplages d'activités caractérisés par un [rapport de pouvoir](#) à élucider.

Son identification suppose de se poser une question concrète : *qui au final déclenche l'activité de qui, et dans quel domaine ?* Le pouvoir est une situation d'interaction entre des sujets caractérisée par le fait que l'activité de l'un est susceptible de modifier l'activité de l'autre. *Les rapports de pouvoir décrivent les positions occupées par les sujets dans l'engagement/transformation de leurs activités réciproques.*

Trois voies notamment sont utilisées :

La définition ou l'application de règles, c'est-à-dire de reconnaissances formalisées d'organisations d'activités, assorties de sanctions. Cette situation est assez proche du pouvoir légal selon Weber, de l'organisation de type bureaucratique, ou du pouvoir par [imposition ou contrainte](#).

L'action sur les constructions de sens d'autrui susceptibles d'influer sur leurs engagements d'activités. Cette situation est assez proche du « pouvoir charismatique » toujours selon Weber (voir aussi : [Diriger, un travail](#)). Il s'agit alors plus de dire l'ordre des choses que de donner des ordres.

Un premier engagement d'activité susceptible de produire des interactions : les acteurs alors commencent à agir en vue d'obtenir d'autrui l'activité désirée. On est alors dans le domaine des stratégies telles que les définit par exemple par [Clausewitz](#).

## À quels principaux enjeux sont attachés ces rapports de pouvoir ?

*Les enjeux sont des perceptions/représentations par les sujets/acteurs de l'évolution de leurs territoires d'activité, au-delà de leurs actions immédiates. Il s'agit de l'anticipation/rétrospection des effets des actions. Les territoires d'activité sont l'ensemble des entités du monde environnant les sujets susceptibles d'être transformées en ressources/moyens par/pour leur activité.*

Tous les enjeux ne s'équivalent pas selon les acteurs. Ils peuvent être plus ou moins forts. Ils varient selon leur place sociale et la perception de leurs intérêts. Ces enjeux font régulièrement l'objet de stratégies d'occultation.

Dans l'analyse de ces enjeux, trois questions méritent plus particulièrement d'être posées :

La place donnée par les acteurs à la « production des moyens d'existence » dans l'ensemble de leurs activités.

Si le mouvement social français des années 2018-2019 rassemble des personnes de statut fort divers sur le plan du rapport à l'emploi, on constate que se trouve présente et de façon unanime la référence à l'organisation même de la production de leurs moyens d'existence, au pouvoir d'achat, et à la dignité personnelle qui leur sont attachés : les « fins de mois difficiles ».

Le salariat est une des formes de production des moyens d'existence, il n'est pas la seule. Se trouvent en jeu toutes les conditions qui contribuent à définir les ressources dont disposent les sujets/acteurs pour organiser leur existence quotidienne. La *production des moyens d'existence* est un champ qui contribue à structurer les autres champs d'activités, notamment de vie quotidienne. Il pose à la fois les questions d'organisation de vie et de valeur sociale de chacun. Ceci explique probablement l'écho extraordinaire de solidarité rencontré, mais aussi le refus de réponses qui, référées formellement au SMIG, se révèlent n'être que du social financé par les « bénéficiaires » eux-mêmes, et sont donc analysées comme de « l'enfumage ».

Les rapports de pouvoir dans le champ de la production des moyens d'existence définissent spécifiquement les *rapports sociaux*.

*L'explicitation et l'analyse des intérêts d'acteurs.*

Il est assez frappant de constater que les acteurs en position de pouvoir dans le conflit des GJ, et directement mis en cause par ce conflit, continuent de parler de la « réforme » comme s'il s'agissait d'un concept unilatéral, sans spécification des intérêts divergents que sert chaque réforme en particulier auprès de chacun des groupes sociaux concernés. Les mêmes acteurs continuent aussi de faire de l'action politique un problème d'explicitation, de pédagogie, de communication, sans interrogation sur leurs présupposés, évidences, certitudes.

Il s'agit là d'une posture constante dans les stratégies d'occultation des intérêts sociaux : les choix d'acteurs sont présentés comme des faits indiscutables qui s'imposent à tous ; et pouvoir et savoir sont délibérément confondus. Une telle attitude est perçue comme une composante supplémentaire de [mépris social](#) et n'a pour effet qu'attiser les conflits.

D'autres stratégies reposant au contraire sur la reconnaissance de la diversité des intérêts sociaux en situation, sur la négociation, paraissent à l'inverse laisser des traces dans l'histoire sociale récente (36, 45-46, 68), et contribuent directement à la construction du « modèle social français ».

### *Les enjeux de la « relation de pouvoir »*

Dans nombre de situations de conflit, ce qui est recherché est moins l'obtention de l'activité désirée que la reconnaissance même des rapports de pouvoir. On peut alors moins parler de pouvoir que de *relation de pouvoir*. Les communications entre acteurs qu'elles soient gestuelles ou verbales (par ex. allocutions télévisées) sont directement ordonnées à l'ostension, à la manifestation publique des places occupées.

L'expression utilisée à propos du président de la République et le désignant comme « maître des horloges » est particulièrement suggestive à cet égard ; non seulement elle illustre le rapport entre distribution des places et déclenchements d'activités, mais elle illustre aussi le fait que c'est cette reconnaissance de place qui est souvent recherchée comme but de la communication. Dans le cas du conflit social des GJ, et quelquefois en l'absence d'une analyse politique plus large, elle a pour effet l'extrême concentration de l'hostilité envers *l'acteur qui affiche* le plus cette relation de pouvoir, et donc met en cause davantage les personnes (usage des effigies) que les systèmes, davantage les systèmes de pouvoir que les systèmes d'action.

### **Lorsqu'ils manifestent une certaine durabilité, les rapports de pouvoir sont fondés sur l'existence de contreparties ou de transactions de fait.**

Un ouvrage fort opportunément paru en 2018, et écrit par un sociologue spécialiste des contribuables français, porte un titre illustrant particulièrement l'ambivalence des rapports de pouvoir : [« Résistance à l'impôt, attachement à l'État »](#).

Cet ouvrage fait en particulier l'hypothèse que la résistance à l'impôt peut être le fait de groupes sociaux qui se percevraient comme oubliés des institutions, alors qu'au contraire l'impôt serait mieux maîtrisé de la part de groupes sociaux qui en apprivoisent les règles.

Au-delà de constats et d'interprétations qui peuvent être toujours discutées, ce type de questionnement illustre une interrogation particulièrement féconde : quelle transaction est en jeu à l'occasion d'un rapport social ? Et à propos de quelle production ?

On peut appeler transaction un mode d'*interactivité* entre sujets/acteurs caractérisé par des *adresses réciproques d'activités* donnant lieu à [estimation de valeur](#). Si inégaux qu'ils puissent paraître, les rapports sociaux qui manifestent une certaine durabilité sont fondés sur l'existence de mécanismes de contreparties ou de transactions. Il ne s'agit pas, ou pas essentiellement de transactions consenties ou de transactions négociées, mais de *transactions en acte*, faite de multiples arrangements et transformations d'ordre ou de place, qui invitent à adopter une vision dynamique et historisante. Ce questionnement sur le rapport entre développement de l'activité et rapports de pouvoir s'observe au [niveau micro-social](#), mais peut l'être également au niveau macro-social et géopolitique, pour comparer par exemple la suite les événements ayant succédé à la stagflation brejnévienne, celle ayant succédé à la période Deng Xiaoping en Chine, ou encore ceux en cours dans la situation cubaine.

Il est frappant de constater que le mouvement des GJ est parti d'une contestation fiscale ciblée : la taxe sur les carburants, et s'est étendue ensuite pour devenir une contestation fiscale plus globale et une contestation d'ensemble des prestations de l'État. Tout se passe comme si était en jeu une gigantesque transaction entre prestations publiques et contributions citoyennes. C'est le rapport entre ces prestations qui est mis en cause : tout se passe comme si le compte n'y était pas !

Le concept de transaction en acte peut servir à comprendre une certaine durabilité des rapports de pouvoir entre des acteurs les plus divers. Il peut servir bien sûr à comprendre l'établissement sur des périodes longues de modes de production économique (féodalité, petite production marchande, capitalisme, etc.) mais il peut servir aussi à la compréhension du rapport salarial, des rapports de travail dans la production de biens et de services, des rapports familiaux dans la production de l'existence, des rapports citoyens dans la vie de la cité, des rapports personnels dans la production de l'intime.

On ne peut pas séparer les rapports de pouvoir des activités qu'ils encadrent et/ou régulent.

À titre d'exemple, des rapports sociaux de type très « autoritaires » peuvent être davantage « supportés » quand les sujets/acteurs en position « dominée » font une évaluation positive des apprentissages qu'ils réalisent à leur occasion, de l'évolution de leurs ressources, ou encore de l'évolution de leurs conditions d'existence.

Dans toutes les situations de la vie sociale, il peut donc être d'une grande fécondité de s'interroger sur l'existence et la nature de contreparties-en-acte susceptibles de fonder la durabilité du rapport de pouvoir. La question est d'autant plus pertinente que les activités sont en apparence gratuites. Les contreparties s'évaluent alors sur le plan psychique, subjectif, social. Qu'est-ce qui fait que le sujet/acteur s'y « retrouve » ?

Pour l'analyse de ces transactions souvent marquées d'ambivalence, une voie a été offerte par les travaux de [Remy. Voyé. Servais](#)). Mais on peut s'inspirer tout aussi bien des travaux fondateurs de [Mauss sur le don](#).

### **La mise en discours/mise en scène des rapports de pouvoir fait partie de l'établissement et du maintien des rapports sociaux.**

*A la fin de l'année 2018, les GJ font l'épreuve d'une nouvelle expérience : l'ingérence des médias grand public dans le conflit social engagé.*

Ils constatent le passage en boucle d'*images sélectives* ne rendant pas compte de leur mouvement et choisies souvent *pour provoquer émotions et réactions de rejet* par l'opinion publique. De nombreux journalistes dont la fonction professionnelle devrait être d'explicitier les positions des acteurs de la vie sociale s'autorisent à adopter eux-mêmes une position de jugement, comme s'ils représentaient « ce qu'il faut en penser », ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas ; ils posent des questions orientées et interrompent brutalement leurs interlocuteurs en énonçant leur opinion comme si elle était l'opinion commune.

Le discours public sur le mouvement social devient un enjeu tout autant que le mouvement social.

*Ce nouveau épisode, habituel dans le développement des conflits sociaux illustre une autre caractéristique des rapports de pouvoir : leur mise en discours et leur mise en scène participent à l'occultation des rapports sociaux-en-acte et au maintien du statu quo social.*

Les rapports entre acteurs sont présentés non pas pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils devraient être aux yeux de ceux qui les énoncent ou qui les mettent en scène. Le discours est surinvesti par exemple de références générales au bien commun, à la liberté, à la responsabilité par exemple. Tout se passe comme si ce discours était d'autant plus investi en valeurs affichées que les rapports sociaux-en-acte se révélaient violents.

Deux caractéristiques des langages utilisés vont dans ce sens :

Le langage utilisé n'est pas un langage factuel, un langage d'analyse, mais un *langage prescriptif*. Le « nouveau monde » décrit n'est pas le monde réel, mais un monde présenté comme idéal, structuré par des valeurs telles que la coopération, la collaboration, la participation, le partage, l'inclusion, la mixité sociale, prises hors sol. Et il est désigné comme le « nouveau » monde.

Le langage utilisé est aussi un *langage relevant des relations entre personnes* sans prise en compte de leur situation et de leur engagement dans leurs activités de travail et/ou de vie quotidienne. Il n'en contribue que davantage à la personnalisation et à la subjectivation des rapports sociaux : soft power, compétences douces, etc.

Bref de façon plus générale le discours sur les rapports sociaux est en fait un outil de gestion des rapports sociaux.

### **Les rapports de pouvoir sont en transformation constante et s'y confronter est occasion d'apprentissage.**

*La mobilité, le cinétisme des rapports de pouvoir est objet d'expérience individuelle et collective.*

Le phénomène est largement éprouvé et conscientisé dans les carrières individuelles, soumises à aléas, y compris les carrières de militants. À bien des égards la pratique des jeux comme simulation de rapports de pouvoir dans des espaces sans enjeu social fort peut même être considérée comme une préparation, une socialisation à ces rapports de pouvoir.

Mais il l'est également au niveau collectif. Au sens de [Paulo Freire](#), la conscientisation est une conscientisation sociale : celle de la place que les groupes occupent dans les rapports sociaux et dans les luttes. Un phénomène de ce type s'opère dans le conflit des GJ notamment à travers les dynamiques collectives se développant dans les « ronds-points ».

*La stabilisation provisoire de ces rapports de pouvoir donne lieu elle-même à mobilité.*

Les règles de droit, qui ont pour fonction de formaliser des stabilisations provisoires de rapports de pouvoir, deviennent elles-mêmes objet d'enjeux, de conflits, de transformations ; c'est le cas par exemple d'une disposition récente de la loi travail française limitant le pouvoir [d'appréciation des prud'hommes](#).

*C'est la transformation elle-même des rapports sociaux existants qui devient ainsi occasion d'apprentissage.*

Loin d'être ordonné autour d'un état idéal qui ne serait qu'un nouvel ordre établi, le mouvement social n'est-il pas *le mouvement même de transformation constante des états de choses établis, transformation opérée par celles-là mêmes et ceux-là mêmes qui les subissent (photo introductive d'illustration) ?*

[Jean-Marie Barbier](#), professeur des universités en sciences de l'éducation/formation des adultes, Formation et Apprentissages Professionnels, Cnam,

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons. Lire l'[article original](#).

 | Citoyenneté | Economie | Travail

## L'auteur

**Jean-Marie Barbier**,  
Centre de recherche sur la formation  
[+ tous ses articles](#)

<http://blog.cnam.fr/travail/le-futur-du-travail/etablir-et-changer-le-pouvoir-dans-l-activite-l-experience-des-gilets-jaunes->